BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1136

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Ventes et cessions

403 361 983 RCS Paris.
SAS VALENSOLE.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 662000.00 EUR.
Adresse : 8, avenue Franklin D. Roosevelt, 75008 Paris.
Précédent propriétaire : RCS non inscrit. **ROYE S.À R.L (RCS DE LUXEMBOURG N°B52677).**
Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion transfrontalière. Société absorbante ou résultant de l'opération : SAS VALENSOLE Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 8 avenue Franklin D. Roosevelt 75008 Paris Capital : 662000.00 EUR Numéro unique d'identification : 403361983 Lieu d'immatriculation : Paris. Société absorbee : ROYE S.à r.l (RCS DE Luxembourg N°B52677) Forme : Société à responsabilité limitée d'un Etat membre de la CE ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen Adresse du siège : 76 route de Thionville L-2610 Luxembourg (Grand-Duché du Luxembourg) Capital : 18850000.00 EUR. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 20115330.16 EUR - passif de 307475.15 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : Il a été établi une parité entre les parts de la société absorbée et les actions de la société absorbante sur la base de leur valeur réelle. Le rapport d'échange a été arrêté conventionnellement entre les parties à 1.715.000 actions de la société absorbante pour 18.850 parts de la société absorbée. En conséquence, la société absorbante SAS VALENSOLE émettra 1.715.000 actions nouvelles en rémunération de la fusion à titre d'augmentation de son capital d'un montant de 1.715.000 € - le capital de SAS VALENSOLE devant ainsi être porté à 2.377.000 €. La différence entre la valeur nette estimée du patrimoine transmis par la société absorbée, soit 19.807.855,01 €, et la valeur nominale des actions émises par la société absorbante en rémunération de la fusion, soit 1.715.000 €, constituera une PRIME DE FUSION provisoirement égale à 18.092.855,01 €. . Date du projet commun de fusion : 16.10.2021. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société SAS VALENSOLE: 18.10.2021 (au greffe du tribunal de commerce de Paris). Modalités d'exercice des droits des créanciers et, le cas échéant, des associés minoritaires et adresse à laquelle peut être obtenue sans frais une information exhaustive sur ces modalités : Conformément à l'article R.236-8 du Code de Commerce français, les créanciers de la société absorbante dont la créance est antérieure à la publicité donnée au projet de fusion pourront faire opposition dans un délai de 30 jours

à compter de la dernière des publications requises par la loi française, étant précisé que l'opposition formée par un créancier n'aura pas pour effet d'interdire la poursuite des opérations de fusion. Conformément à l'article 1021-9 (1) de la LSC, les créanciers de la société absorbée dont la créance est antérieure à la date de la publication des actes constatant la fusion pourront dans les 2 mois de cette publication, demander au magistrat présidant la chambre du tribunal d'arrondissement, dans le ressort duquel la société absorbée a son siège social, la constitution de sûretés pour des créances échues ou non échues, au cas où il peuvent démontrer, de manière crédible, que la fusion constitue un risque pour l'exercice de leur droits et que la société absorbée ne leur a pas fourni de garanties adéquates. Il est précisé que l'éventuelle demande formée par un créancier n'aura pas pour effet d'arrêter les opérations de fusion, mais uniquement d'obtenir la constitution de garanties pour ses créances échues ou non échues. ADRESSES OU ON PEUT OBTENIR UNE INFORMATION EXHAUSTIVE SUR CES MODALITES SAS VALENSOLE : 8 avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS (France) ROYE S.à r.l : 76 route de Thionville L-2610 Luxembourg (Grand-Duché du Luxembourg) ..

